



ASPONA

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE LA NATURE ET DES SITES
DE ROQUEBRUNE CAP-MARTIN MENTON ET ENVIRONS

B.P. 17 – 06501 MENTON Cedex

AGRÉE N° SIREN 401 480 827 N° SIRET 401 480 827 000 21

Bulletin interne de l'Association

n°2/2020 - février

Agenda :

- 14/3 : **Marche pour le climat et vélo parade** à Menton (à confirmer)
- 28/3 à 14h30 : **Assemblée Générale** de l'ASPONA à l'Hôtel Narev's, Place Lorédan Larcher à Menton

Station d'épuration : dix ans de vicissitudes

La station d'épuration de Menton a été mise en service en juillet 1995. Cette réalisation était attendue dans une cité balnéaire, Cagnes ayant été dotée d'une station d'épuration dès 1958 et celle de Marseille, aux normes proches de celles de Menton, datant de 1987.

La Directive sur les Eaux Résiduaires Urbaines n° 91/271/CEE du 21 mai 1991 impose des normes de collecte et de traitement des eaux usées. Ces obligations ont été transcrites en droit français par la loi n° 92-3 du 3 janvier 1992 sur l'eau et le décret n° 94-469 du 3 juin 1994 relatif à la collecte et au traitement des eaux usées.

Mais personne ne se vante du fait que la station d'épuration de Menton a été hors-la-loi pendant dix ans. Un arrêté préfectoral du 13 février 2009 indiquait qu'il était urgent de procéder à des travaux de rénovation, parce que « *l'unité de traitement des eaux usées ne respecte pas les normes auxquelles elle est soumise depuis le 31 décembre 2000* ». Rétrospectivement, bonne baignade !



Editorial

2020, nous voici donc au seuil de cette décennie mythique, au pied du mur des engagements globaux censés nous ménager une planète vivable. A Bruxelles, en décembre, nos députés européens ont voté une déclaration d'urgence climatique et la nouvelle Présidente de la Commission a lancé un grand Pacte Vert pour l'Europe. Le 21 février, mille chercheurs scientifiques ont appelé à l'action et la désobéissance civile face à « l'inertie » des gouvernements.

*Et nous, comme ironisait Paul Valéry, **allons-nous entrer dans l'avenir à reculons comme les écrevisses ?** Ou bien allons-nous prendre la mesure des risques et de la laideur vers lesquels le « tout voiture individuelle-tout moteur polluant en mer et à terre-tout spéculation immobilière-tout goudron et béton-tout tourisme bling-bling » nous précipite ? Allons-nous, chacun pour sa part et collectivement, **Eviter-Réduire-Compenser** chacune de nos actions et de nos décisions, pour la beauté de la nature, pour sa richesse et pour notre bien-être ? Inutile de préciser que c'est l'option choisie de longue date à l'ASPONA.*

Chers adhérents,

***Le conseil d'administration sera renouvelé au cours de la prochaine AG** et nous souhaitons vivement que vous soyez nombreux à nous rejoindre. Les sujets de mobilisation et de participation active ne manquent pas. Toutes les initiatives sont bienvenues !*

N'oubliez pas d'envoyer votre candidature avant le 18 mars.

Le Conseil d'administration

Camping Saint-Michel, surchargé de camping-cars

Malgré l'interdiction d'emprunter la route de Ciappes de Castellar, les camping-cars continuent de monter au camping Saint-Michel, sans que personne ne s'en émeuve. Que se passerait-il en cas d'incendie et d'évacuation forcée ? Avec en plus des bungalows beaucoup trop serrés, la sécurité n'est décidément pas le point fort de ce site, où la nature reste maltraitée – les oliviers et cyprès morts toujours pas remplacés.

Qu'allez-vous faire pour l'environnement d'ici 2026 ? La synthèse des réponses

Notre questionnaire comprenant une dizaine de questions a été envoyé à 18 listes / candidats-têtes de liste dans les communes de Castellar, Castillon, Gorbio, Menton, RCM, Sainte-Agnès et Sospel. Voici la synthèse de notre enquête qui s'est déroulée entre le 20/01 et le 22/02 date-limite pour la réception des réponses :

- **Le défi climatique et environnemental sera bien un enjeu du scrutin à RCM et à Sainte-Agnès** où la totalité des candidats ont présenté leurs propositions et priorités. Dans une moindre mesure, c'est aussi le cas à Castellar (1 réponse sur 2) et à Gorbio (1 réponse sur 3) où les candidats ont exposé leurs multiples projets, répondant à ce qui est considéré comme le sujet principal de préoccupation de 85% des Français.

- Dans d'autres communes, avec un score de 2 réponses sur 5 (Menton), voire aucune réponse ailleurs, les candidats n'ont pas daigné participer au petit exercice de dialogue démocratique que nous leur proposons.

Les 8 réponses reçues (voir <http://aspona.org/Elections2020.htm>) sont toutes instructives, sérieuses et suffisamment détaillées pour que chaque électeur puisse faire son choix en toute connaissance de cause.

Selon le Sénateur Ronan Dantec, co-auteur d'un rapport sur l'adaptation au changement climatique : « *Les enjeux de santé publique liés à l'allongement probable des périodes de grande chaleur et à la plus grande fréquence des événements climatiques extrêmes ne sont pas à prendre à la légère, dès aujourd'hui. Les citoyens les plus fragiles ont du souci à se faire si leurs élus ne s'en préoccupent pas sérieusement.* »



Cinéma Eden-Cernuschi, un bien curieux paysage de campagne

Le 22/2, un panneau de 2 x 3 m a surgi le long de l'avenue Cernuschi, exacte reproduction de l'illustration de la page 31 d'un livret de campagne électorale diffusé deux semaines avant. Une agence immobilière étrangère « Monegu Real Estate » semble en être le commanditaire. Bien étrange affichage, pour un projet dont la Mairie de Menton a refusé de nous communiquer le dossier transmis à la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale (MRAE) en janvier 2019, en prétextant qu'il avait beaucoup évolué depuis un an.

Son existence reste suspendue à la 2^{ème} modification du PLU, lancée mi-2019, mais encore loin d'être bouclée puisque la MRAE a demandé une étude d'impact environnemental préalable et qu'une enquête publique sera nécessaire. Comme le montre le rectangle hachuré sur la photo, un cinéma + un méga-parking + des logements + une galerie commerciale boucheront totalement la vue sur la colline des Serres de la Madone, depuis le Borrigo et la colline de la Vierge, ainsi que depuis les Palaces classés du Riviera et du Winter.

Si ce projet devait voir le jour, il fermerait définitivement un couloir de biodiversité, impacterait un des derniers poumons verts de Menton et dénaturerait de manière irrémédiable une propriété historique. L'ASPONA reste opposée à ce projet dispendieux, nuisible et inutile selon la formule consacrée de Reporterre.

Pour poursuivre ses activités l'ASPONA a besoin de vous !

Bulletin d'adhésion, de renouvellement ou de don :

ASPONA, BP 17, 06501 – MENTON Cedex

e-mail : info@aspona.org

Nom :

Prénom :

Adresse :

Ville :

e-mail :

@

Je déclare adhérer à l'ASPONA et je règle la cotisation de 30€ (20€ pour étudiants et chômeurs)

Date :

Signature :

Cotisation déductible en partie de vos impôts – Un reçu vous sera envoyé sur demande